

Assemblée Générale 2023

Vendredi 5 juillet 2024



Mission Locale Périgord noir

NOUVELLE-AQUITAINE

MISSION LOCALE DU PÉRIGORD NOIR

Siège Social et Pôle Sarlat : Place Marc Busson 24200 SABLAT - T : 05 53 31 56 00

Pôle Terrasson : 58 avenue Jean Jaurès - 24120 TERRASSON T : 05 53 50 82 44

Mail : contact@missionlocaleperigordnoir.fr

Sommaire

Partie 1 : Présentation de la Mission Locale du Périgord Noir	3
A. Un outil national décliné en proximité	3
B. Notre association	4
C. Notre zone d'intervention	4
D. Nos partenaires	6
E. Notre organisation	7
Partie 2 : Bilan de l'activité 2023	8
A. Point sur le 1er accueil	8
B. Répartition des jeunes en suivi	11
C. Les contacts	12
D. La demande des jeunes (emploi formation)	12
E. Les propositions faites aux jeunes	12
F. Les solutions mises en œuvre	13
G. Les actions de 2023	15
Partie 3 : Rapport financier 2023	30
A. Les comptes annuels	30
B. Le budget prévisionnel 2024	33
Partie 4 : Les orientations 2024	35
Annexes :	36

Partie 1 : Présentation de la Mission Locale du Périgord Noir

A. Un outil national décliné en proximité

Les Missions Locales couvrent tout le territoire national. Elles ont pour mission d'aider les jeunes rencontrant des difficultés à résoudre leurs problèmes grâce à des réponses adaptées, en matière d'emploi et de formation bien sûr, mais aussi de santé, de logement, de mobilité, de sports et de loisirs, de vie quotidienne.

Les Missions Locales sont des lieux d'accueil de proximité disponibles et ouverts aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un projet professionnel. Le principe d'accueil est la libre adhésion.

Elles existent depuis l'ordonnance du 26 mars 1982, renforcée par la charte des Missions Locales du 12 décembre 1990 et par la circulaire du 18 août 2004, qui détaille le rôle des Missions Locales.

Ainsi la charte énonce : "Les acteurs locaux créent ensemble une mission locale pour que tous les jeunes participent au développement économique et social... L'initiative de cette démarche appartient aux collectivités territoriales... Les partenaires s'engagent, forts de leurs compétences spécifiques, à travailler ensemble... (Ils) organisent les fonctions d'accueil, d'information, d'orientation, d'accompagnement et d'évaluation. Ainsi, sans être renvoyé d'un guichet à l'autre, chaque jeune construit son propre itinéraire d'insertion et bénéficie d'un accompagnement dans la durée."

La loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale :

- crée un droit à l'accompagnement vers l'emploi, organisé par l'Etat, ayant pour but l'accès à la vie professionnelle (art L 5131-7 du Code du Travail) qu'il confie pour sa mise en œuvre aux Missions Locales (art R5131-3).

- fait entrer les Missions Locales dans le code du travail comme « organisme concourant au service public de l'emploi » (art L 5314-2).

Le Protocole des missions locales (2000 - 2005 - 2010) vise à asseoir l'unité et l'efficacité du réseau des missions locales, dans un cadre général commun pour l'ensemble des acteurs du territoire avec, pour finalité partagée, l'accès de tous les jeunes à l'emploi durable et à une autonomie sociale afin qu'ils trouvent leur place dans la société.

L'Etat prend en compte le nouveau cadre prévu par la loi organique relative aux lois de finances et permet de substituer aux multiples conventions annuelles, une seule convention pluriannuelle fondée sur la définition d'objectifs et de résultats à atteindre. L'Etat signe avec chaque Mission Locale une CPO (convention pluriannuelle d'objectifs) qui est établie sur plusieurs années, renouvelable chaque année par avenant.

Nous sommes avec une convention pluriannuelle d'objectifs CPO 2023/2024 avec les services de l'Etat .

Les dialogues de gestion sont au cœur de la CPO.

Le fonctionnement quotidien des Missions Locales s'inscrit dans le cadre des orientations du Ministère du Travail de la Santé et des solidarités et des collectivités territoriales dont le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

B. Notre association

La Mission Locale du Périgord Noir a été créée le 1^{er} juillet 2003.

Elle appartient au service public de l'emploi (SPE) de la Dordogne. A ce titre, elle participe à la mise en œuvre des politiques en matière d'insertion, de formation et d'intégration professionnelle des jeunes.

Des conseillères accueillent et informent sur tout ce qui est relatif à l'emploi, à la formation afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Elles orientent vers les partenaires appropriés pour les questions de santé, logement, loisirs, culture et facilitent l'accès aux droits.

- L'assemblée générale comporte 4 collèges :
 - Collège des élus des collectivités territoriales
 - Collège des services de l'Etat
 - Collège des partenaires économiques et sociaux
 - Collège des associations et des organismes concernés par les jeunes
- Un Conseil d'Administration de 36 membres représente les quatre collèges. (liste en annexe p 36)
- Un bureau de 12 membres avec des administrateurs délégués par grand thème de la Mission Locale (mobilité, formation, emploi, logement, loisirs, accompagnement social) et par pôle d'intervention géographique sur Terrasson et Sarlat.

En 2023, le conseil d'administration de la Mission Locale du Périgord Noir s'est réuni 2 fois afin de définir nos priorités et de suivre notre activité. Une forte participation des membres est à noter.

Les statuts ont été revus en 2021 pour les mettre à jour notamment avec l'intégration des 6 EPCI du territoire.

C. Notre zone d'intervention

Le territoire de la Mission Locale du Périgord Noir (MLPN) se compose des communes réparties sur les 6 EPCI du Périgord Noir. Deux villes principales : Sarlat (sous-préfecture) et Terrasson constituent les pôles d'activité.

En baisse depuis 2010, la population du territoire est de 81 369 habitants (Insee recensement de la population 2020.) avec une baisse de 2,1%.

Le territoire sur lequel intervient la MLPN regroupe **20% de la population départementale** sur une surface de 2282 Km² essentiellement en milieu rural, avec une faible densité de population (35 hab/km²).

Le niveau de revenu de la population sur le territoire est faible. En 2014, la part des foyers non imposés est de 52,5%, 7,5 points au-dessus du taux régional. Le revenu fiscal de référence est de 21 219 €, là où il est de 23 719 € en Région. Le taux de bénéficiaires du RSA

était de 11,3%, ½ point au-dessus du niveau régional (10,8%) mais en dessous du niveau départemental (12,4%).

En 2022, le Périgord Noir décompte plus de 28 000 emplois occupés.

La partie Sud du territoire est nettement spécialisée sur l'économie présentielle à destination des habitants et des touristes. En revanche, la partie nord est plus diversifiée, avec une proportion d'emplois industriels plus forte qu'au sud.

28 020 emplois occupés dont 11 371 dans le commerce, transport et les services (41%)
34 169 actifs (15/64 ans)

3 000 établissements agricoles
740 établissements de l'industrie manufacturières
1560 établissements de la construction
140 établissements du secteur du transport
2100 établissements commerciaux
1550 établissements d'hébergement et de restauration
3500 établissements de services
345 structures de l'économie sociale et solidaire

La part des jeunes de moins de 30 ans dans le bassin d'emploi Est Dordogne est 24% alors qu'elle est de 32% en Nouvelle Aquitaine.

Au **4ème trimestre 2023**, le **taux de chômage sur la zone d'emploi de Sarlat de 7%** est en hausse de 0,1 % sur 1 an et inférieure de 0,3 % à la moyenne départementale qui est à 7,2%, et supérieure de 0,4 % au taux régional de 6,6%. **La France métropolitaine étant à 7,3%.**

La Mission Locale du Périgord Noir intervient sur les communes des 6 communautés de communes du pays du Périgord Noir.

Des permanences d'accueil ont lieu sur 10 lieux (Belvès, Carlux, Domme, Hautefort, Le Bugue, Montignac, Saint-Cyprien, Salignac, Thenon, Villefranche du Périgord), hors Sarlat et Terrasson où sont implantés des bureaux permanents. Nous avons été amenés au fil du temps à augmenter notre présence sur les sites délocalisés.

Ainsi, en 2023 nous avons effectué plus de 210 permanences.

La programmation des permanences est largement diffusée et des flyers d'information sont envoyés régulièrement aux communes du Périgord Noir, aux communautés de communes et à un large partenariat de la Mission Locale. Il est également mis en ligne sur le site internet de la Mission Locale.

Au-delà de notre présence sur place, les communes et leurs regroupements sont régulièrement informés de nos actions et font partie de nos relais de communication.

**Vous avez entre 16 et 25 ans ?
Vous accompagner c'est notre mission**



- Emploi
- Formation
- Orientation
- Santé
- Mobilité
- Logement
- Citoyenneté

Rencontrons nous :

Rdv Sarlat, Villefranche du Périgord, Domme, Pays de Belvès, Saint Cyprien, Le Bugue, Salignac, Carlux : 05 53 31 56 00

Rdv Terrasson, Hautefort, Montignac, Thenon : 05 53 50 82 44

infos et dates des permanences



prise de RDV sur l'appli

"Ma Mission Locale"



www.missionlocaleperigordnoir.fr



D. Nos partenaires

Pour assurer ses fonctions, la Mission Locale s'appuie sur son environnement et doit donc développer et maintenir de nombreux partenariats.

L'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine contribuent ensemble au fonctionnement de la Mission Locale, aux côtés de Pôle Emploi, du Conseil Départemental de la Dordogne, et des Communautés de Communes.

Ces coopérations perdurent notamment avec les conventions de cotraitance et avec les actions que nous organisons en complémentarité avec Pôle Emploi.

Un travail partenarial suivi est effectué avec les centres de formation, le centre hospitalier, les associations, le réseau France services, les structures sociales, les entreprises, les

organismes consulaires, les centres culturels... Cette collaboration apporte des résultats positifs au service des jeunes suivis du territoire.

E. Notre organisation en 2023

La Mission Locale exerce les fonctions qui lui sont confiées grâce à une équipe de 16 personnes au service des jeunes et des entreprises.

➤ Pôle Terrasson :

58 avenue Jean Jaurès - 24120 TERRASSON (05.53.50.82.44)

Chargée d'accueil	Ambre BONNET
Conseillères en insertion sociale et professionnelle	Candice CHARISSOUX Sarah COUSTILLAS Annissa BADJI Katia FEYDEL
Chargée de projet	Candice VALLIER

➤ Pôle Sarlat :

Place Marc Busson - 24200 SARLAT (05.53.31.56.00)

Assistante de gestion	Evelyne GLEYZAL
Conseillères en insertion sociale et professionnelle	Florence DELMAS Laure BONNEAU Virginie CHAUVETEAU Sylvie GUEZENNEC Nathalie LEROY
Chargée de communication	Céline ESCALIER
Chargée de projet	Patricia LEBON

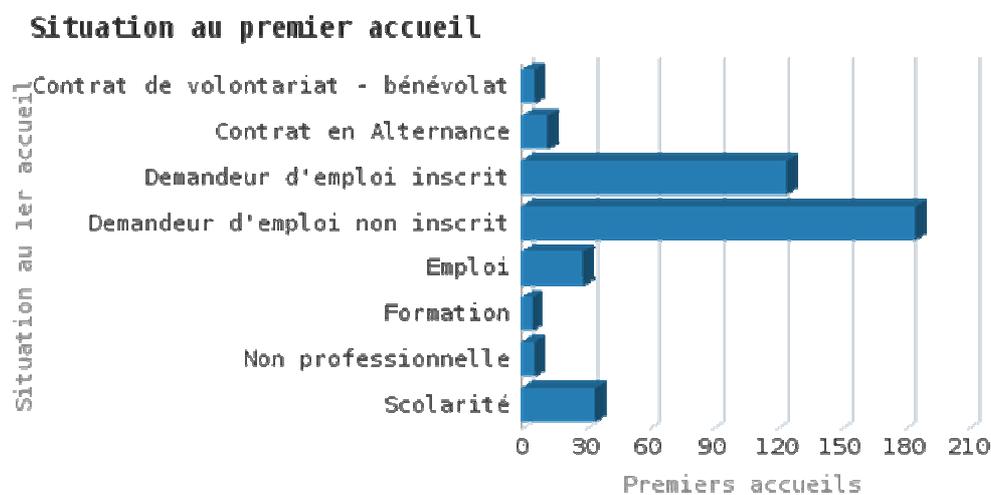
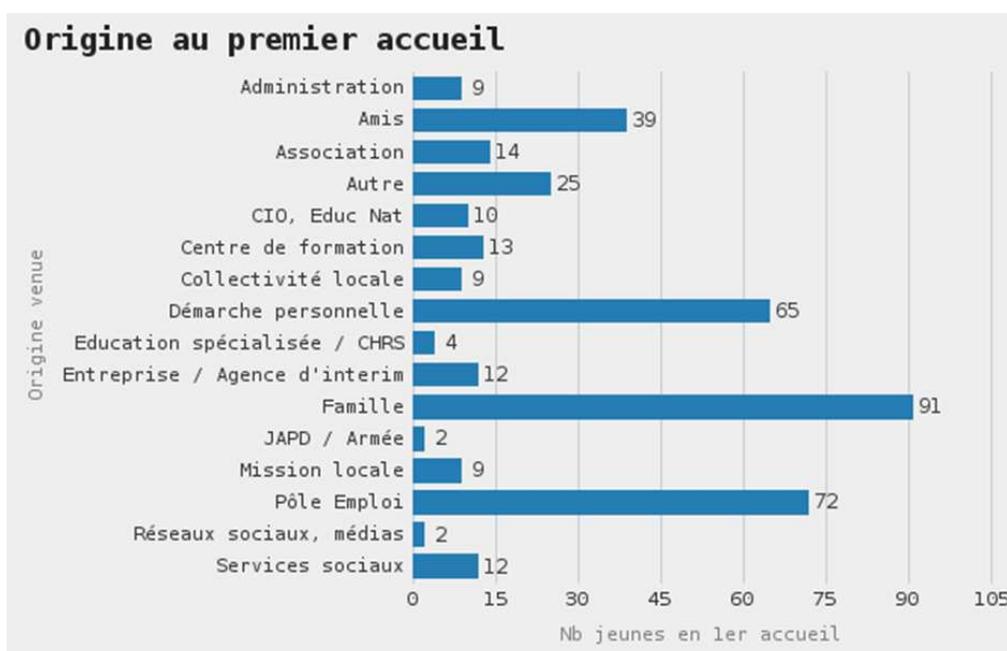
- Trois conseillères interviennent sur le dispositif Contrat d'engagement jeune :
Candice CHARISSOUX, Sarah COUSTILLAS et Virginie CHAUVETEAU
- Une directrice adjointe : Maryse BRIERE
- Une directrice : Anne GUIBERT

La Mission Locale est ouverte 12 mois sur 12 à Sarlat et à Terrasson.
Elle accueille en continu et sur rendez-vous tout le long de l'année.

Partie 2 : Bilan de l'activité 2023

Année	Nombre de 1 ^{er} accueil	Nombre de jeunes accompagnés
2023	386	966
2022	398	966

A - Point sur le 1er accueil



On observe une **baisse de 3% du premier accueil**, en comparaison la baisse est moins forte en Dordogne - 1 % et augmentation (4,9 % en Nouvelle Aquitaine). Mais en 2022, les baisses en Dordogne et en Nouvelle Aquitaine étaient de 10% et de 4% en Périgord Noir.

45% des jeunes ne sont pas inscrits à Pôle Emploi.

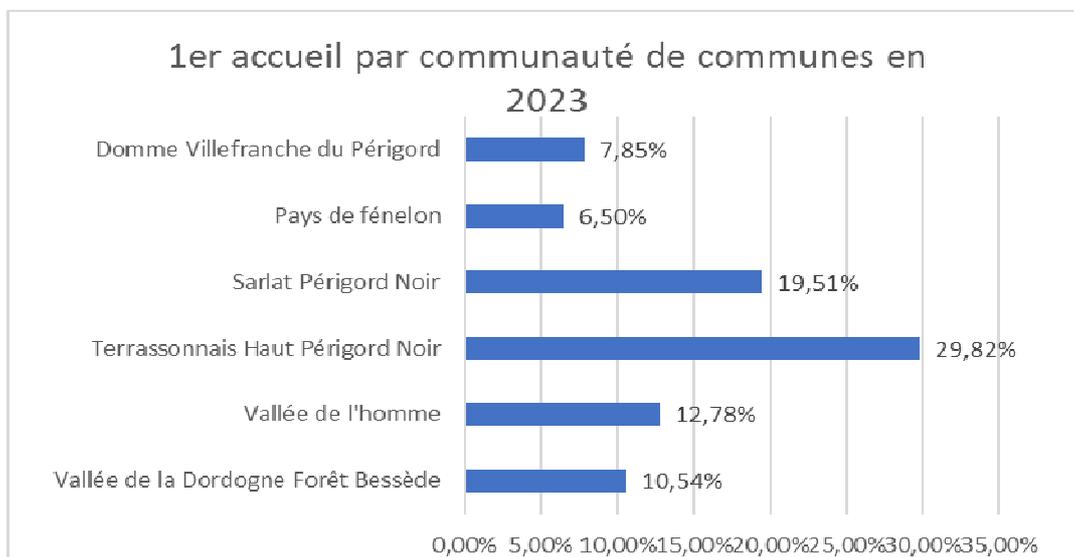
51,8 % des jeunes ont entre 18 et 21 ans (stable par rapport à 2022).

Avec **27% du premier accueil, le poids des jeunes mineurs est en progression (+2%)**, mais reste en dessous du poids des mineurs en 24 qui est de 28% et 26% en NA.

Les jeunes femmes en 1er accueil représentent 51,8% contre 55,3% en 2022.

Près de la moitié des jeunes reçus (49%) en 1er accueil ont un niveau inférieur ou égal à V (CAP, BEP validé ou non, ou 1ère année de lycée sans diplôme).

La répartition des nouveaux accueils par communauté de communes est la suivante :



Le nombre de demandeur d'emploi en catégorie ABC sur le territoire Est Dordogne (demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi) en décembre 2023 est de 6423 en **hausse de 0,1 %** (en 2022 baisse de 4,8% sur 12 mois). Le Bassin Est Dordogne regroupe 20,6% des demandeurs d'emploi de la Dordogne. Fin 2023, **la part des jeunes dans cette DEFM ABC est de 14,4 %** (soit 922 jeunes), en hausse de 5,1 % sur 1 an, elle représente 15,4 % de la DEFM ABC des jeunes dans le département en hausse de 4,7% sur 1 an.

Au **31/12/2023**, 922 jeunes sont inscrits à Pôle Emploi. **La DEFM** (demande d'emploi en fin de mois) cat ABC est en **hausse de 5,1%** pour les jeunes de moins de 26 ans respectivement +1,2% sur l'agence de Sarlat et +12,1% sur l'agence de Terrasson (la baisse était de 5,1% en 2022 et de 13,6 % en 2021).

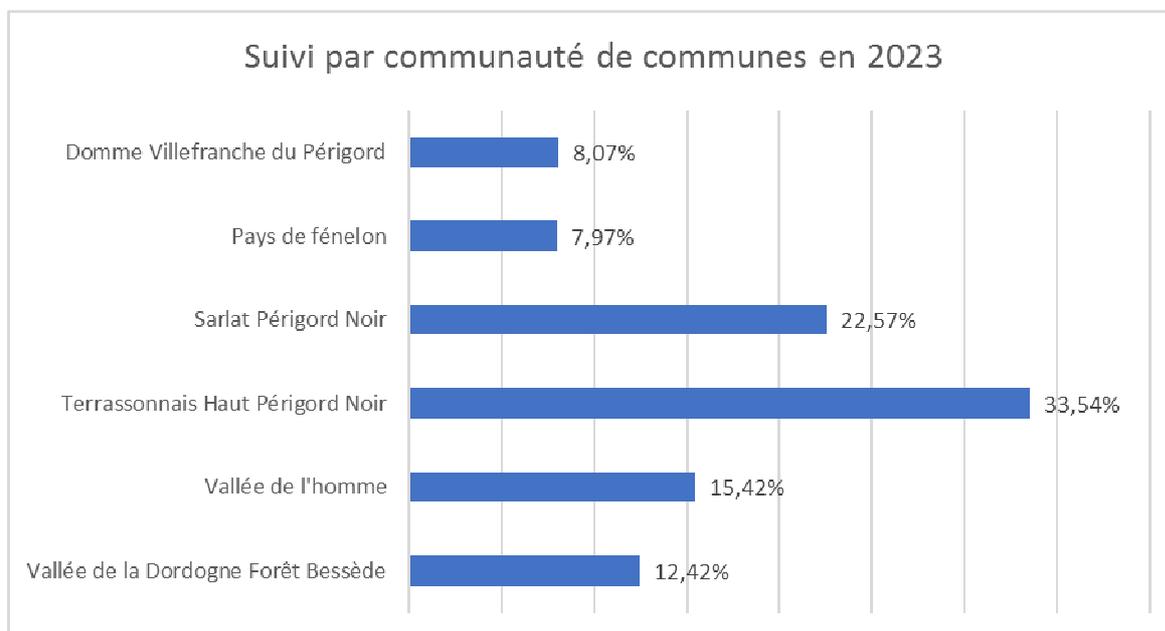
(source observatoire Pôle Emploi NA)

Typologie des demandeurs catégorie ABC au 31/12/2023

	Nombre	Evol. Annuelle	Nombre	Evol. Annuelle
	Bassin d'emploi - Est Dordogne		Région - Nouvelle- Aquitaine	
Ensemble	6 423	+0,1 %	467 715	+1,6 %
Sexe				
Hommes	2 920	+1,1 %	219 079	+2,8 %
Femmes	3 503	-0,8 %	248 636	+0,5 %
Age				
Moins de 26 ans	922	+5,1 %	73 757	+5,1 %
26 - 49 ans	3 312	-1,8 %	261 823	+0,9 %
50 ans et plus	2 189	+0,9 %	132 135	+1,0 %
Ancienneté				
Inscrits depuis - de 12 mois	3 612	-4,6 %	265 382	+3,0 %
Inscrits depuis 12 mois et +	2 811	+6,8 %	202 333	-0,3 %
dont 24 mois et +	1 463	-1,9 %	111 958	-7,1 %
Formation				
Pas ou peu formés	779	-1,6 %	61 579	+2,4 %
CAP / BEP	2 137	-1,6 %	144 484	-1,8 %
BAC	1 549	+1,0 %	110 331	+1,4 %
Supérieur au BAC	1 954	+2,0 %	150 990	+4,8 %
Qualification				
Non qualifiés	1 769	+0,9 %	137 873	+2,3 %
Qualifiés	3 663	+1,5 %	242 736	+0,9 %
Agents de maîtrise / Techniciens	515	+0,6 %	38 694	+2,1 %
Cadres	398	-10,4 %	42 725	+8,1 %

B. Répartition des jeunes en suivi

L'accueil des jeunes accompagnés par la ML est stable **avec 966 jeunes** (en comparaison on observe une baisse plus forte en Dordogne de 4 % et de 2 % en Nouvelle Aquitaine.)



51,7 % des jeunes ont un niveau inférieur ou égal à V (cap, bep validé ou non, ou 1ère année de lycée sans diplôme).

Les **jeunes femmes en suivi représentent 53,1 % en 2023** contre 53,3 % en 2022, 51,4 % en 2021, 48,6 % en 2020 et 45% en 2019.

La part des mineurs est de 16,4%. Elle est de 17% en Dordogne et 16% en région.

C. Les contacts en2023:

Nature des contacts	Nb de contacts	%
Atelier	1 947	9,2 %
Courrier	72	0,3 %
Email	195	0,9 %
Entretien individuel	5 671	26,7 %
Entretien partenaire	21	0,1 %
Information Collective	75	0,4 %
Médiation	11	0,1 %
SMS	12 406	58,4 %
Téléphone	809	3,8 %
Visite	19	0,1 %
Total général	21 226	100,0 %

Il est à noter plus de 5600 entretiens individuels en progression de près de 3% sur 1 an.

D - La demande au 1^{er} accueil

	Famille métier recherché
1	Famille non définie (besoin de travailler un projet prof)
2	Commerce vente et grande distribution
3	Hôtellerie restauration tourisme loisirs et animation
4	Service à la personne et à la collectivité
4	Installation et maintenance
5	Construction bâtiment et travaux publics
6	Agriculture
7	Support à l'entreprise
7	Transport Logistique
9	Santé
10	Industrie

Lorsque le métier est non défini, cela signifie que le travail d'accompagnement concernera pour une grande partie la **construction d'un projet professionnel** et sa validation.

La demande du jeune évoluera donc vers une famille de métiers (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois codification initiée par Pôle Emploi).

E. Les propositions faites aux jeunes:

Près de 12 200 propositions en 2023.

52 % des propositions touchent l'accès à l'emploi.

Les types de proposition :

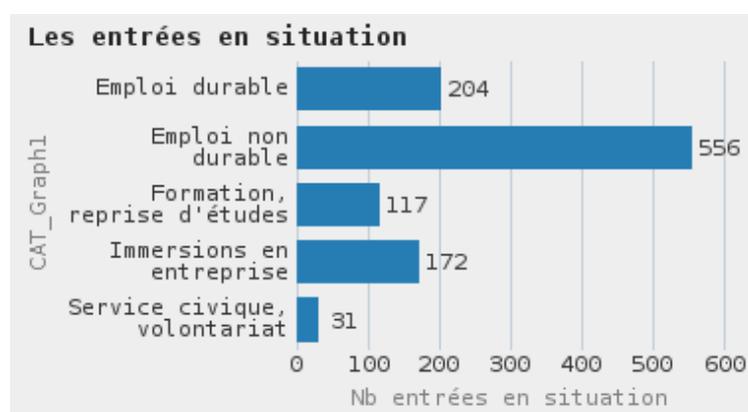
Thème acte service	Nb de services	%
Accès à l'emploi	6 411	52,4 %
Citoyenneté	995	8,1 %
Formation	1 477	12,1 %
Logement	235	1,9 %
Loisirs, sport, culture	253	2,1 %
Projet professionnel	1 684	13,8 %
Santé	1 180	9,6 %
Total général	12 235	100,0 %

Il est nécessaire de faire plusieurs propositions aux jeunes pour pouvoir les intégrer dans des situations actives. La présence et l'accompagnement au plus près des jeunes sont donc importants.

Il est notamment indispensable d'accompagner les parcours avec des aides à la mobilité, à l'alimentation...

F. Les solutions mises en œuvre :

La Mission Locale mobilise de nombreux outils pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes : stages de découverte de l'entreprise et de confirmation de projet, rencontre avec des professionnels, ateliers d'orientation, job dating



Type de situation	
Service civique, volontariat	31
Contrat en alternance	55
Emploi	709
Formation	88
Immersion en entreprise	172
Scolarité	29
Total	1084

① : Les formations : 88

Familles du métier préparé en formation en 2023 +24%
1 - SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ
2- SANTE
3- HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION
4 – SUPPORT A L'ENTREPRISE
5 – BTP 5- COMMERCE VENTE GRANDE DISTRIBUTION
6 -INDUSTRIE 6 – TRANSPORT LOGISTIQUE

② : Les contrats en alternance : +5,7%

Contrat d'apprentissage	53
Contrat de professionnalisation	2
Total	55

Top 3 Familles du métier préparé
COMMERCE VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION
CONSTRUCTION BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
HOTELLERIE RESTAURATION

2019 : 42 contrats signés : 39 contrats d'apprentissage et 3 contrats de pro.

2020 : 78 contrats signés : 75 contrats d'apprentissage et 3 contrats de pro.

2021 : 93 contrats signés : 88 contrats d'apprentissage et 5 contrats de pro

2022 : 52 contrats signés : 49 contrats d'apprentissage et 3 contrats de pro

Les jeunes entrés en apprentissage représentent 5,8 % des jeunes suivis en Périgord Noir pour 5,6 % en Dordogne et 5,1 % en Nouvelle Aquitaine.

③ : Les emplois :

Ci-dessous les catégories de contrats de travail signés en 2022 et 2023 (source Imilo):

Type de situation emploi	2022	2023	Evolution 22/23
CDI	47	53	12,77%
CDI temps partiel	25	24	-4,00%
CDD temps plein	199	175	-12,06%
CDD intérim	153	160	4,58%
CDD saisonnier	115	133	15,65%
CDD temps partiel	80	110	37,50%
PEC Parcours emploi compétences (CUI CAE)	20	16	-20,00%
CIE emploi aidé secteur marchand	14	9	-35,71%
CDD insertion	37	23	-37,84%
Autre contrat de travail et création entreprise	6	6	0,00%
Total	696	709	1,87%

On observe : + de 2 % des solutions emploi, **+12% des CDI**

+ 16% des CDD saisonniers

+37% des CDD temps partiels

- une augmentation de 35% des CDD de 3 à 5 mois

Secteurs professionnels des emplois occupés par les jeunes en 2023

Top 6 Familles du métier exercé tout contrat
HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION
COMMERCE VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION
TRANSPORT ET LOGISTIQUE
SERVICE A LA PERSONNE ET COLLECTIVITE
INDUSTRIE
BTP - SANTE

G. Les actions de 2023

1/ Etat : Signature de la nouvelle CPO (convention pluriannuelle d'objectifs) 2023/2024

La CPO a été établie pour 2 ans, elle est signée suite à un dialogue de gestion avec les services de l'Etat chaque année.

2/ Les contrats d'accompagnement pour les jeunes le PACEA (Parcours d'Accompagnement à l'Emploi et à l'Autonomie), et le CEJ (contrat engagement jeunes) :

Le Pacea est un dispositif d'accompagnement des jeunes.

Un « diagnostic approfondi » est établi pour chaque jeune sur un maximum de 3 mois après son 1^{er} accueil.

Le PACEA n'est pas obligatoire pour le jeune mais a vocation à regrouper la majorité des jeunes accompagnés en mission locale. Il peut ouvrir droit à une aide financière, une allocation limitée à 6 fois le montant RSA par an. Une enveloppe est dédiée à chaque Mission Locale, en 2023 elle était de **77 039 €** (en 2022 elle était de 71 250 € en 2021 elle était de 132 605 €).

Elle a été consommé en intégralité.

Le Pacea est d'une durée de 24 mois maximum et est composé de plusieurs phases. Il génère un engagement avec des objectifs déterminés au départ et des échéances de mise en œuvre.

223 jeunes ont été intégrés en 2022 et 473 ont été présents sur le dispositif en 2023.

Le Cej est un dispositif d'accompagnement renforcé des jeunes.

Depuis 2022 la Garantie Jeune a été remplacée par le Contrat d'Engagement Jeune. La Mission Locale propose aux jeunes un accompagnement individuel et intensif profondément renouvelé, dans un cadre exigeant, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi.

Le CEJ s'inscrit dans la continuité du plan «1 jeune, 1 solution » mis en place en juillet 2020, une mobilisation en faveur de l'emploi des jeunes. Il est mis en œuvre par Pôle Emploi et les Missions Locales. C'est un parcours personnalisé qui peut durer jusqu'à 12 mois en fonction du profil du jeune et il bénéficie de :

- Un accompagnement avec un conseillère dédiée
- Un programme intensif de 15 heures par semaine composé de différents types d'activités notamment des ateliers
- Une allocation pouvant aller jusqu'à 550 euros par mois en fonction des ressources du jeune et à condition qu'il respecte ses engagements

Pour la MLPN l'objectif de base de la CPO (convention pluriannuelle d'objectif) était de 163 jeunes à intégrer en CEJ.

Pour rappel les objectifs pour la garantie jeunes étaient de **99 en 2020 (65 entrées) de 155 (133 entrées) en 2021 avec le plan de relance et 180 jeunes en 2022 (127 entrées) .**

143 jeunes ont intégré le contrat engagement jeunes en 2023

Nous avons atteint 88 % de l'objectif annuel

68 % des jeunes entrées en dispositif CEJ réside en ZRR.

52 % sont des femmes,

46 % sont sortis de scolarité sans diplôme.

55 % n'ont aucun moyen de transport ; 66 % n'ont pas de permis de conduire.

76% des jeunes entrants sont logés par leurs parents ou famille.

33% des jeunes ont effectué une PMSMP

60 % occupent une situation professionnelle dans les 6 mois suivant la sortie

3/ Mise en œuvre de l'obligation de formation pour les 16/18 ans

Il s'agit d'accompagner la mise en œuvre de l'obligation de formation pour tous les jeunes jusqu'à 18 ans, « formation » entendue au sens large c'est-à-dire incluant toutes les situations de formation, alternance, emploi, accompagnement actif dans le Pacea ou le Contrat engagement jeune, Service Civique, Ecole de la 2ème chance, EPIDE....

Le public visé : les jeunes mineurs sortant sans qualification, d'un parcours de formation (scolaire ou apprentissage), souvent appelés « les décrocheurs ». Les missions locales sont chargées de l'application de ce droit en articulation avec tous les acteurs concernés, depuis la rentrée 2020. Après l'obligation d'instruction jusqu'à 16 ans, cette nouvelle obligation est inscrite dans la Loi, intégrée au Code de l'Education. Les décrets d'application et la circulaire sont sortis entre août et octobre 2020 avec une campagne nationale grand public. Un travail départemental et local avec le CIO s'est organisé pour créer la PSAD Plateforme de Soutien aux Décrocheurs du Périgord noir. Des rencontres régulières permettent d'avancer ensemble dans la mise en place de parcours pour les jeunes 16/18 en lien avec les familles.

Dans le cadre de l'Obligation de Formation, la Mission Locale contacte les jeunes mineurs de son territoire. Les jeunes inconnus font l'objet de prises de contact qui débouchent soit sur une première inscription et un suivi par la Mission Locale, soit sur la création d'un dossier partiel mentionnant leur situation vis à vis de l'obligation de formation.

La Mission Locale a accompagné 158 mineurs dans l'année dont 107 nouveaux inscrits soit 27% des 1ers accueils. Pour comparaison en 2022: 140 mineurs accompagnés dont 92 nouveaux inscrits .

Ces jeunes mineurs sont pour 51% de jeunes hommes et 80% de jeunes niveau CAP ou infra.

4/ Travaux avec le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, la Région Nouvelle Aquitaine cultive un partenariat de longue durée avec le réseau des Missions Locales.

Ce partenariat repose sur la reconnaissance par la Région d'un réseau de service public déployé en proximité dans les territoires, fédérant les acteurs institutionnels économiques et sociaux autour des élus locaux, pour conduire des projets en faveur des jeunes entrant dans la vie active, qui répondent aux besoins et enjeux identifiés localement.

La Région Nouvelle Aquitaine propose un nouvel accord-cadre relatif à l'insertion des jeunes et à l'action des Missions locales pour la période 2022-2024.

La Région et le réseau des Missions Locales de Nouvelle Aquitaine conviennent de poursuivre leurs actions communes en renforçant 3 priorités :

1. le développement de l'accès à la qualification et à l'emploi des jeunes,
2. l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie, en agissant de manière globale sur les freins d'accès à leur insertion,
3. l'évolution et l'adaptation des modes d'intervention des Missions Locales dans les territoires.

5/ Signature de la convention locale avec Pôle Emploi et accompagnement PPAE (parcours personnalisé d'accès à l'emploi)

Nous avons une convention avec Pôle Emploi depuis fin 06/2015 définissant notre projet local de collaboration. Un avenant 2023 a été signé. Un plan d'action commun est travaillé et suivi sur l'année avec des rencontres régulières avec les responsables des deux agences Pôle Emploi, Sarlat et Terrasson. Ce sont 186 jeunes qui ont intégré un suivi avec la Mission Locale et 462 ont été suivis en 2023.

6/ L'ERIP Espace Régional d'Information de Proximité sur Sarlat et Terrasson.

La Mission Locale a répondu à l'appel à projet de la Région Nouvelle Aquitaine en 2023. Elle porte l'ERIP pour et au service du territoire.

Un lieu ouvert à tous et repéré pour trouver des réponses sur les métiers, l'emploi, la formation et les entreprises.

Donc en lien avec les acteurs du territoire mise en place et mise en œuvre d'un plan d'action semestriel avec par exemple : participation aux actions et organisations des actions thématiques sur le mois. *(Voir en annexe le bilan 2023 p.37)*

Nous avons postulé fin 2023 à l'obtention du label ERIP pour le Périgord Noir sur 3 ans 2024/2027.

7/ Une Bourse de l'emploi en Périgord Noir :

La MLPN est en contact avec près de 150 entreprises, elle a enregistré 261 offres pour 477 postes qui sont répartis de la façon suivante en fonction des secteurs d'activités et des métiers recherchés : (source Imilo)

Les métiers recherchés parmi les offres collectées	Nb d'offres collectées	%
g Hôtel Rest Tourisme Loisirs	85	32,6 %
k Serv personnes et coll	45	17,2 %
d Commerce Vente Gde distribution	25	9,6 %
m Support à l'entreprise	23	8,8 %
n Transport et logistique	21	8,0 %
f BTP	18	6,9 %
a Agriculture et pêche	15	5,7 %
h Industrie	12	4,6 %
i Installation maintenance	11	4,2 %
j Santé	4	1,5 %
e Communication et médias	2	0,8 %
Total général	261	100,0 %



Des offres visibles de tous sur l'application Ma Mission Locale

Un exemple d'action emploi pour faire lien jeunes/entreprise : **Action Double regard Jeunes Entreprise**

La Mission Locale du Périgord Noir s'est portée volontaire pour l'essaimage de ce type d'action sur notre territoire, avec le soutien financier de la Région Nouvelle Aquitaine.

Se rencontrer autrement, dans des circonstances différentes, hors des cadres habituels du job dating ou de l'entretien d'embauche, tel était le postulat de départ.

La mission locale a réuni des jeunes et des entreprises pour les amener à faire connaissance autrement.

Cette action intitulée « Double Regard Jeunes-Entreprises » a vocation à répondre à plusieurs besoins identifiés :

- Une meilleure connaissance par les jeunes des codes de l'entreprise
- Une meilleure connaissance des entreprises des codes et aspirations des jeunes
- Le développement d'un réseau informel facilitant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

En poursuivant des objectifs simples :

- Construire une relation et des liens interpersonnels entre cadres d'entreprises et jeunes
- Permettre aux jeunes et aux entreprises de partager leurs représentations, leurs besoins et leurs attentes
- Déconstruire ensemble les stéréotypes réciproques

L'équipe de la mission locale et des jeunes ont travaillé à la création et à l'expérimentation de cet escape game.

Lien vers la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v= 2dM4O5WsB4>

8/ Les permanences sur le territoire

Communication à l'avance des dates de permanence avec une fiche explicative à disposition dans les mairies, auprès de relais partenaires et disponible via le site internet et RS.

En 2023, nous avons effectué sur le Périgord Noir plus de 210 permanences.

9/ Les aides possibles à la Mobilité

La Mission locale accompagne les jeunes en matière de mobilité, qu'elle soit physique ou psychologique, locale ou internationale.

Concernant la mobilité locale :

- **La Mission Locale anime des ateliers mobilité** permettant aux jeunes de mieux connaître leur territoire et les transports à leur disposition, ainsi que le budget nécessaires et les aides pour passer le permis de conduire et acquérir un véhicule



- **Elle propose un diagnostic mobilité individualisé** qui permet de faire le point sur sa situation et de trouver les solutions les plus adaptées
- **Elle accompagne les jeunes dans leurs démarches pour obtenir des cartes de réduction dans les transports en commun**



- **Elle distribue des aides exceptionnelles sous la forme de cartes TOTAL** permettant d'acheter du carburant, aux jeunes dont la situation le nécessite
- **Elle aide les jeunes à financer le permis AM et le permis B** grâce à l'allocation PACEA ou l'allocation CEJ
- **Elle transporte des groupes de jeunes en minibus** pour leur permettre de participer à des actions collectives

- Elle prescrit la location de scooters et de voitures aux jeunes en formation ou en emploi en s'appuyant sur la plateforme mobilité d'ADER et en gérant la location de scooters pour AFAC 24

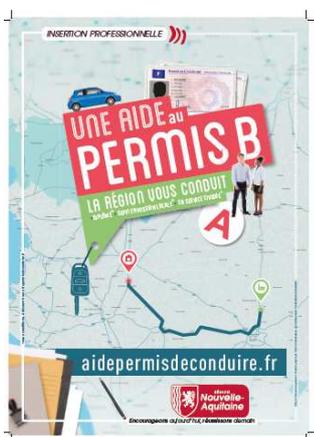


- Elle informe les jeunes sur les aides au permis dont ils peuvent bénéficier : aide du FASTT, aides aux apprentis, aides de certaines municipalités, permis à 1€ par jour, aides de Pôle emploi, aides de la Région Nouvelle Aquitaine, Compte personnel de formation...



Zoom sur l'Aide au permis de conduire de la Région Nouvelle Aquitaine :

"Aide à la préparation du Permis de Conduire" : 47 dossiers déposés par la Mission locale et accordés pour 53 200€ en Périgord Noir.



BÉNÉFICIAIRES - PUBLICS CONCERNÉS	
Dossiers accordés	Nb Dossiers
Jeune diplômé	13 %
Jeune en insertion pro. et en formation	8.5 %
Jeune en insertion pro. inscrit dans un parcours nécessitant le permis	68 %
Jeune en Service Civique	10.5 %

Concernant la mobilité internationale :

La Mission Locale encourage la mobilité internationale des jeunes accompagnés en :

- **Informant tout public sur les dispositifs permettant de faire un volontariat, un stage, un voyage ou travailler à l'étranger** (action menée dans le cadre de l'ERIP)

Partir à l'étranger, s'ouvrir au monde !



A suivre dans le programme de l'ERIP
Journée d'information et d'échanges sur les solutions de mobilité internationale
Inscriptions auprès de la Mission locale du Périgord Noir

www.erasmusdays.eu

Travailler, faire un stage ou être volontaire?

<p>Travailler</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les services du Pôle emploi • Travailler au pair • Le Wwoofing • Le visa vacances travail 	<p>Faire un stage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le dispositif OUAT pour les jeunes demandeurs d'emploi 	<p>Être volontaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le service volontaire européen (SVE) • Le service civique international • Le volontariat international en entreprise/en administration • Le volontariat international de solidarité • Les autres pistes...
---	---	--



Mission locale du Périgord Noir



- **Accompagnant les jeunes pour candidater sur les dispositifs de volontariat, de stage ou d'emploi à l'étranger** qui les concernent (SVE, service civique international, VIE, OUAT, Woofing, au pair...)
- **Promouvant des dispositifs d'aide au départ du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine**



- **Aidant les jeunes à préparer leur départ** (démarches administratives, conseils, aides financières possibles...)
- **Organisant un temps fort annuel : les « ERASMUS Days »**



10/ le logement :

Elle est partenaire de la Résidence Habitat Jeunes à Sarlat .

La Mission locale relaye les infos des partenaires et accompagne les jeunes dans leur parcours logement notamment avec Action Logement.

11/ Volet culture : A la découverte des métiers et des pratiques culturelles

Dans un nouveau partenariat avec la Mission Locale du Périgord Noir, l'Agence culturelle met en place un parcours artistique et culturel à la carte intitulé « A la découverte des métiers et des pratiques culturelles ».

Ce parcours permet aux jeunes accompagnés par la Mission Locale de découvrir les acteurs artistiques et culturels de toutes disciplines des secteurs de Thenon, Montignac et Terrasson.

Les métiers de la gestion culturelle :

Visites du Centre culturel Le Chaudron et de la Bibliothèque municipale à Montignac et rencontre avec Mélody Moigne, responsable du Chaudron et Marie-Paule Casalès, directrice de la bibliothèque

Les jeunes de la MLPN ont pu échanger avec des professionnelles de la gestion de structures culturelles. Ainsi, l'échange autour de la formation, des compétences et des métiers existants dans ces domaines ont été riches, sans en oublier la dimension du lieu : la zone rurale.

Être galeriste (en zone rurale) aujourd'hui : Visite et rencontre avec Vincent Bappel, artiste plasticien installé à Thenon et participant au projet de la Galerie Les Z'Arts à Thenon.

Rencontre de la galerie et présentation du projet mené par l'artiste plasticien Vincent Bappel.

Qu'est-ce qu'une galerie d'art ? Qu'est-ce que l'art et l'artisanat ? Quelles sont les différences ?



Être artiste plasticien aujourd'hui :

L'artiste Vincent Bappel a témoigné de son parcours de formation et d'enseignant en Arts Plastiques auprès des jeunes. Il a décrit son propos artistique et sa vie d'artiste actuelle dans une zone rurale. Il a précisé quelles sont les différentes formations existantes et comment la pédagogie, pour lui, ne peut se détacher de la création.

12/ Volet santé

Nombre de jeunes accompagnés par la Mission locale cumulent des facteurs défavorables en matière de santé : faibles revenus, difficultés d'accès au logement autonome, difficultés d'accès à l'emploi en raison notamment d'un faible niveau de qualification, difficultés d'accès aux soins, souffrance psychique... Certains renoncent aux soins par méconnaissance de leurs droits et des dispositifs santé existants, par manque de moyens financiers, par manque de mobilité, par absence de culture santé dans leur environnement familial.



De plus, le territoire de la MLPN est constitué de deux zones disposant de ressources inégales en matière de santé. Ainsi l'Hôpital de Sarlat, qui dispose d'une EMPASS ne prend en charge que les jeunes du sud de la zone, tandis que la communauté de commune du Terrassonnais Thenon Hautefort, dépend de l'Hôpital de Périgueux dont les équipes mobiles ne se déplacent pas sur ce territoire, malgré nos sollicitations.

C'est pour permettre une égalité d'accès à l'information, au conseil et à la prévention, à l'ensemble des jeunes du Périgord Noir accompagnés par la MLPN, que dès 2005, elle a commencé à mettre en œuvre des actions de prévention santé et à développer ses partenariats. Puis en 2013 s'est imposée la mise en place d'un Point Santé pour répondre à la demande des jeunes.

L'existence d'un Point Santé a permis de systématiser la question de la santé dans le diagnostic global effectué par les conseillers en insertion professionnelle, ancrant ainsi durablement cette thématique dans nos pratiques d'accompagnement. Pendant 8 ans, l'ARS a participé au financement du Point Santé de la Mission Locale par le biais d'un appel à projets annuel. **En 2021, l'ARS nous a proposé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, qui a été signé pour une durée de 5 ans.** Le développement des Points santé en Mission Locale est le premier objectif du PRAPS 2018-2023.

Aujourd'hui identifiée sur le territoire comme un acteur de la prévention santé, la Mission Locale, après avoir vu d'année en année, une augmentation de l'évocation de la thématique santé dans ses entretiens individuels (25% des jeunes accompagnés ont bénéficié d'une proposition en matière de santé en 2019, 35% en 2021, 38% en 2022), a connu une **stabilisation en 2023 avec 36% des jeunes accompagnés bénéficiaires d'une proposition en matière de santé.**

En 2023, il est intéressant de noter une **forte augmentation des ateliers santé proposés aux jeunes (+64% = 46 ateliers), ainsi qu'une forte adhésion des jeunes à ces ateliers, car leur participation a augmentée de 62%.**

Ce sont ainsi 283 jeunes qui ont participé à des ateliers de prévention promotion de la santé à la Mission Locale du Périgord Noir en 2023. En moyenne, tout pôle confondu, le **taux de présentisme aux ateliers santé est d'un peu plus de 74%**. L'inscription aux ateliers est laissée à la main des jeunes grâce à l'outil « L'inscription.com », qui leur permet de s'inscrire et se désinscrire sur tous les ateliers proposés par la Mission Locale jusqu'à quelques heures avant le démarrage des ateliers. Cet outil est accessible pour les jeunes sur le site internet de la Mission locale, ainsi que sur l'application mobile « Ma Mission Locale ». Les ateliers santé semblent donc plébiscités par les jeunes.

Dans le cadre de son Point Santé, la Mission Locale :

1. **Accompagne physiquement les jeunes au bilan de santé de la CPAM** (13 jeunes orientés en 2023 pour 3 visites aux centre d'examen de santé)
2. **Organise une référence santé en son sein pour sensibiliser, former et outiller les conseillers en insertion professionnelle sur les questions de santé** (Formations à destination des conseillers en 2023 : « Détection du potentiel suicidaire » + « Premiers secours en santé mentale PSSM » participation aux web ateliers de l'ARML (« Trouver les ressources santé sur l'extranet des Missions Locales, Bouge avec ta Mission Locale »)



Bouge avec ta Mission Locale est un projet partenarial de l'Association régionale des Missions locales et de la Mutualité Française Nouvelle Aquitaine, pour inciter les jeunes à pratiquer une activité physique et lutter contre la sédentarité. Il est composé de 3 temps pour les jeunes :

- Un bilan de forme réalisé par un éducateur sportif professionnel et formé
- Un atelier clé en main conçu par la MFNA, de motivation à l'activité physique
- Une séance collective de découverte d'une ou plusieurs activités physiques et sportives

Trois conseillers de la Mission locale du Périgord Noir sont désormais formés pour mettre en œuvre ces actions auprès des jeunes.

3. **Organise une référence santé en son sein pour faire vivre et développer les partenariats santé du territoire.** (En 2023, dans le cadre du nouveau Contrat Local de Santé , la Mission Locale a participé activement aux groupes de travail santé mentale, population vulnérable et santé environnementale).
4. **Organise des ateliers de prévention et promotion de la santé à destination des jeunes, en présentiel et distanciel, sur les thématiques prioritaires des politiques publiques et les thématiques demandées par les jeunes** (46 ateliers pour 283 jeunes en 2023. A titre d'exemple, la MLPN a implanté le programme LIKE YOU : programme probant de développement des compétences psychosociales des jeunes, basé sur l'acceptation de son schéma corporel, le renforcement de l'estime de soi, la capacité

à choisir une alimentation saine et l'incitation à la pratique d'une activité physique régulière. Le programme ayant été conçu pour les collégiens et lycéens, un long travail d'adaptation a été nécessaire pour actualiser les supports et activités pour le public Mission Locale. Voici le retour des jeunes sur les ateliers réalisés en 2023 :

Like YOU à la Mission locale du Périgord Noir		
Cible	Description	Résultats
 <p>Tous les jeunes accompagnés par la Mission locale, qui peuvent s'inscrire en toute autonomie sur l'inscription.com</p>	 <p>Un continuum de 5 ateliers de 3h basés sur le développement des compétences psychosociales, réalisés sur une période de 2 semaines</p>	 <p>En 2023, 4 sessions complètes du programme Like You ont eu lieu à la Mission locale du Périgord Noir et ont concerné des groupes de 7 jeunes en moyenne</p>



Concernant les séances, note les 3 points les plus positifs selon toi :

« On apprend plein de choses/ C'est bien expliqué/ Pouvoir s'exprimer et débattre » « La différence fait la tolérance/ L'accord avec son corps/ La communication fait évoluer les avis » « Débat/ Non jugement/ l'écoute et le partage de l'espace » « Partage d'idées /le travail de groupe/ Rencontre d'autres personnes » « on apprend des choses, on ne s'ennuie pas, on balaye les idées reçues » « Prendre confiance en soi/ Être libre de dire ce que l'on veut/ Pas de jugement , « J'ai un peu réussi à accepter les compliments » « j'ai réussi à m'accepter comme je suis » « J'ai appris : avoir un bon entourage est très important avoir confiance en soi pour être indépendant(e) / avoir sa propre opinion on est tous différents » « les sujets même sensibles sont bien amenés et abordés, la bienveillance est toujours prioritaire, les supports sont très adaptés et variés » « sur le poids parce que ça m'a rassuré par rapport à mon poids »

Note ce que tu as appris : « Que les critères de beauté changent tout le temps et dans chaque pays c'est différent /Quel type d'alimentation on doit favoriser » « Globalement écouter son corps /Faire preuve de bon sens/Accepter que tout le monde est différent » « la découverte sur soi, sur la santé, les recommandations alimentaires, les fruits et légumes de saison ainsi que les petits producteurs locaux. Qu'il faut prendre soin de son corps. Et de son esprit. /Plusieurs personnes sont comme moi » « Il faut faire attention à manger sainement et bien se dépenser » « l'explicitation de l'importance d'un bon sommeil et d'une activité physique régulière me semble être quelque chose de particulièrement intéressant » « j'ai beaucoup apprécié ça ma aide » « Nos corps sont tous différents l'activité physique importante pour la santé /s'accepter tel qu'on est » « que les réseaux sociaux ont beaucoup d'influence négative sur nous, qu'il ne faut pas écouter les critères physiques de la société, on est comme on est » « il faut se méfier de l'influence que le monde a sur notre santé et sur notre poids: ne pas être nocif avec soi-même, être bienveillant et apprendre à s'aimer et aimer les autres »

Commentaires libres : « ça m'a ouvert l'esprit et fait grandir », « ces séances m'ont donné un coup de boost » « cet atelier m'a aidé à me découvrir, à apprendre des choses, à revoir mes priorités: j'ai moins peur du regard des gens. Merci beaucoup d'avoir proposé cet atelier. »

5. **Anime un espace ressource santé à Sarlat et Terrasson.** En 2021 la Mission Locale a signé une convention de partenariat avec l'antenne 24 de l'IREPS Nouvelle Aquitaine, pour être accompagnée dans la gestion et l'animation d'une documentation santé physique et dématérialisée, située à Terrasson et à Sarlat. En 2022, l'IREPS Nouvelle Aquitaine a suspendu unilatéralement l'application de cette convention. En 2023, la MLPN gère donc seule son espace documentaire et relaie les campagnes nationales de prévention : Mois sans Tabac, Vaccination, Gratuité des préservatifs pour les jeunes de moins de 25 ans...

6. **Agit pour la prévention de la souffrance psychosociale des jeunes en mettant en œuvre des ateliers de renforcement des compétences psychosociales et une écoute psychologique professionnelle.** En 2023, La Mission Locale du Périgord Noir a animé 28 ateliers de développement des compétences psychosociales, qui ont concerné 186 jeunes.

Cependant, elle n'a pas pu orienter autant de jeunes que nécessaire auprès des psychologues intervenant à la Mission Locale pour détecter les jeunes en souffrance psychique et les réorienter vers les professionnels du territoire (CPM, MDA, PASS...). Ce sont ainsi 62 RDV individuels qui ont été sollicités pour 181 en 2022. Deux raisons expliquent cette baisse des orientations :

- L'EMPASS de l'Hôpital de Sarlat a fait face à des difficultés de recrutement pour remplacer le psychologue intervenant à Sarlat et St Cyprien et le poste est resté vacant plusieurs mois
- L'ARS n'a pas souhaité renouveler le financement du psychologue libéral intervenant à Terrasson, afin de privilégier un rapprochement avec la Maison des adolescents de la Dordogne dont les moyens ont été renforcés pour intervenir au sein des Missions Locales. Le psychologue libéral n'a ainsi pu assurer que 13 RDV à Terrasson entre janvier et mars 2023.

Le partenariat avec la Maison des adolescents n'a pu devenir opérationnel à Terrasson, qu'à partir de novembre à raison d'une permanence mensuelle pouvant accueillir 5 RDV.

7. Évalue systématiquement toutes les actions menées auprès des jeunes afin d'orienter son action.

Exemple d'évaluation par les jeunes d'un atelier collectif « Améliorer ma communication » :

En début d'atelier utilisation d'un tour de table sur les attentes des jeunes par rapport à l'atelier. En fin d'atelier, utilisation de la technique du mur d'humeur pour leur permettre d'exprimer ce qu'ils ont pensé de l'atelier. Chaque pastille colorée correspond à un jeune.

8. **Mobilise toutes les ressources disponibles en interne et chez ses partenaires pour accompagner les jeunes en situation de handicap**

9. **La Mission Locale participe à une action régionale financée par l'ARS par l'intermédiaire de l'ARML (Association Régionale des Missions Locales)**

Depuis fin 2018, nous mettons à disposition de l'ARML, sur un temps dédié, l'une de nos salariées, Candice VALLIER, qui a réalisé :

- le recensement de l'ensemble des actions santé menées par les 43 ML de NA

- une étude sur la valorisation de l'offre de service santé des ML
- une modélisation d'un « POINT SANTE » en ML

Le déploiement de ces points santé en ML est un objectif prioritaire du PRAPS 2018-2028 et ces travaux publiés, ont permis au réseau d'harmoniser son offre de service santé sur l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine.

La mission de notre salarié continue aujourd'hui avec :

- l'accompagnement des ML souhaitant mettre en place ou développer un Point Santé
 - l'outillage et l'animation du réseau des référents santé des ML
 - l'organisation de la professionnalisation des salariés
 - le développement de partenariats régionaux
 - la communication auprès des jeunes, des partenaires et des financeurs sur l'offre de services des Points Santé en ML
 - la représentation du réseau dans sa dimension santé auprès de la CRSA (La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie), ainsi que des acteurs institutionnels compétents dans le champs de la santé (Caisse nationale d'assurance maladie, COFIL de la feuille de route santé Région volet prévention etc.)
- L'organisation de l'offre de service santé des Missions Locales néo-aquitaine sous la forme de Points Santé a été évaluée très positivement par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine au cours du bilan à mi-parcours du Programme Régional de Santé, réalisée en 2023, comme **une action phare à retenir**.

Bilan PRAPS

Prioriser les actions pour les jeunes de 0 à 25 ans

Contexte 2018

L'enjeu est de contribuer à renforcer les facteurs de protection dès le plus jeune âge, jusqu'à l'adolescence et au jeune adulte, dans ces périodes où les habitudes comportementales se prennent. Parmi les facteurs de protection, se trouvent l'estime de soi, la capacité à choisir, à résister, à prendre des décisions éclairées. Cet enjeu se décline dans le PRAPS avec des actions auprès des jeunes enfants, du développement des compétences psychosociales (CPS), et de l'accès aux soins des jeunes, notamment avec l'action prioritaire : développer les « Points santé » dans les 43 missions locales de la région. Le PRAPS comporte 15 actions sur cet objectif, en lien avec le Schéma régional de santé (SRS).

Actions mises en œuvre

- **L'action prioritaire du PRAPS a été le déploiement des points santé en Mission locale, en partenariat avec le Conseil régional**, cofinanceur dans le cadre de son appel à projet « PREVANA ». Le partenariat avec l'**Association régionale des Missions locales (ARML)** a donné lieu à un rapport de modélisation des points santé, ainsi qu'un état des lieux des actions santé en Mission locale. L'ARML a été un appui très fort en termes d'animation de son réseau et de formation pour déployer cette action. Les Missions locales se sont mobilisées pour déployer cette action phare, **renforcer leurs actions existantes et en déployer de nouvelles comme le programme probant « Like you »** sur l'activité physique et le partenariat avec les maisons sport santé. Pendant la crise COVID, les missions locales ont pu remettre aux jeunes des masques chirurgicaux à partir des stocks ARS et relayer les messages de prévention. Entre le 17/03/20 et le 03/05/21, 32 693 jeunes ont bénéficié de l'offre de service santé des Missions locales. Près d'un jeune sur trois a reçu une proposition santé contre 1 sur 5 en 2018.
- Dans le cadre du SRS, **les actions suivantes envers la petite enfance ont été déclinées :**
 - Développer l'**entretien prénatal précoce**, en sensibilisant les acteurs de l'accès aux droits et aux soins à ce dispositif : il était repris et amplifié dans le cadre de la politique des 1000 jours,
 - Contribuer au **programme régional de prévention du tabagisme et de l'alcoolisation maternelle** : des projets ont été fortement soutenus, notamment le projet 5-AQUIT-N du CHU de Bordeaux et du Centre régional addictions grossesse (CRAG) de la Coordination régionale addictions (COREADD) pour mieux repérer les troubles et syndromes liés à l'alcoolisation foetale,

Points santé en Mission locale (juin 2022) :

• **86 % des missions locales** disposent d'un point santé

• **1 jeune sur 3** a reçu une proposition santé en 2021, contre 1 sur 5 en 2018

13/ la Mission Locale a 20 ans : Bon anniversaire



14/ la Mission Locale inaugure ses locaux rénovés à Terrasson et Sarlat

Terrasson



Sarlat



15/ Dessiner son avenir en toute confiance en PN :



Organisation d'une semaine en Périgord Noir autour du thème des semaines nationales des Mission Locale en liant les thèmes porteurs des actions de la MLPN : mobilité, emploi, formation, partenariat, santé, orientation... Regroupement régional à Bordeaux avec l'ARML (association régionale des ML).

date	projet action	Lieu	Thème
semaine du 3/10 au 10/10			like you
Mercredi 11 octobre	Journée inaugurale à Bordeaux déplacement des jeunes	Bordeaux	
Jeudi 12 octobre 9h30	Matin action création d'entreprise	Terrasson	création d'entreprise
Jeudi 12 octobre 14h	ERASMUS DAYS Ap Midi	Hall Terrasson	Mobilité internationale
Jeudi 12 octobre	réunion avec France Services et partenaires ds la cadre JPO France Services	Thenon France Services 14h	
Jeudi 12 octobre	visio avec le député Sébastien Peytavie depuis l'Assemblée	Sarlat	
Jeudi 12 octobre 17 h	ouverture de la semaine "inauguration" Terrasson apéro partenarial	ML Terrasson	
Lundi 16 oct	Rando sur Terrasson Visites entreprise	Terrasson	Mobilité découverte entreprises
Mercredi 18 oct	Rando Montignac Visite	Montignac	Mobilité découverte entreprises
Jeudi 19 oct	Un geste Un métier Venez découvrir les formations au local	Plateforme et Lycée Sarlat pour le PN	Formation
vendredi 20 oct	Rando départ Sarlat Découverte/info métiers tourisme	Sarladais	Mobilité découverte entreprises
vendredi 20 oct	Inauguration Sarlat	ML Sarlat	

Partie 3 : Rapport financier 2023

A - les comptes annuels

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	920 284	864 857
	Dons	2 257	
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	1 704	1 511
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	35 564	54 099
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	959 809	920 467
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	175 479	195 671
	Impôts, taxes et versements assimilés	41 285	38 752
	Rémunération du personnel	528 470	515 607
	Charges sociales	183 738	172 766
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	20 222	7 205
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	574	86
	Total des charges d'exploitation	949 769	930 086
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		10 040
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	4 612	1 851
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	26	18
2 - RESULTAT FINANCIER		4 586	1 833
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		14 626	(7 787)
Produits exceptionnels		501	4 886
Charges exceptionnelles		12 953	9 931
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(12 452)	(5 044)
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		964 921	927 205
TOTAL DES CHARGES		962 747	940 035
EXCEDENT ou DEFICIT		2 174	(12 831)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	1 260	1 260		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	197 899	58 689	139 210	132 281	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	199 159	59 949	139 210	132 281	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				8 690
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	193 870		193 870	185 079	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	343 742		343 742	327 547	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	6 531		6 531	3 462
	TOTAL (II)	544 142		544 142	524 778
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	743 301	59 949	683 352	657 059	
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	418 459	431 289
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	2 174	(12 831)	
	Total des fonds propres (situation nette)	420 633	418 459
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	1 108	1 609
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	1 108	1 609
	Total des fonds propres	421 741	420 067
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	57 832	45 396
	Total des provisions	57 832	45 396
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		5 395
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 920	16 503
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	117 061	113 581
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		22 717	
Autres dettes	35 450	33 400	
Produits constatés d'avance	29 349		
	Total des dettes	203 779	191 596
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	683 352	657 059
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 174,02	(12 830,65)
	(1) Dont à moins d'un an	203 779	191 596
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		5 395

B Le budget prévisionnel 2024

BUDGET PREVISIONNEL PRODUITS 2024		
MLPN	TOTAL en €	% du TOTAL des Produits
TOTAL DES SUBVENTIONS	922 839,70	
TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT EN ACTIVITE PRINCIPALE	878 339,70	
TOTAL SUBVENTIONS ETAT	530 840,00	53,33%
Subventions ministère emploi (DREETS)-CPO Socle	252 188,00	
Subventions ministère emploi (DREETS)-Obligation formation 16/18	17 727,00	
Subventions ministère emploi (DREETS) CEJ	260 925,00	
TOTAL SUBVENTIONS DES ORGANISMES PUBLICS	55 000,00	5,53%
Convention locale Pôle Emploi	55 000,00	
TOTAL SUBVENTIONS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	246 038,70	24,72%
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	122 730,00	12,33%
Contrat de progrès	122 730,00	
Conseil Départemental de la Dordogne	31 000,00	3,11%
Subventions	31 000,00	
Communes		
Etablissements publics de coopération intercommunale	92 308,70	9,27%
Autres Etablissements publics locaux (CCAS...)		
TOTAL DES APPORTS DES ORGANISMES PRIVES (OPCA, AGEFIPH...)		
TOTAL DES FONDS EUROPEENS (liés à l'activité principale)	46 461,00	4,67%
FSE ERIP	46 461,00	
TOTAL SUBVENTIONS liées AUX ACTIVITES SPECIFIQUES (conventionnement)	44 500,00	4,47%
Etat ARS (projets santé)	12 000,00	
Région Orientation ERIP	32 500,00	
Autres collectivités ou EPCI		
Autres organismes publics ou privés		
FONDS GERES POUR COMPTE D'AUTRUI (FIPJ....)	1 200,00	0,12%
FAJ Mobilité	1 200,00	
Rémunération des frais de gestion		
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
PRODUITS FINANCIERS		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	44 049,33	4,43%
Reprise engagements à réaliser (CEJ 2023)	29 349,33	
Reprise engag. à réaliser Prév'ANA+FIR	14 700,00	
REPRISE SUR ENGAGEMENT		
TRANSFERT DE CHARGES	27 222,59	2,74%
Mise à disposition de personnel	24 597,48	
autres transfert de charges (contrat aidé)	2 625,11	
TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	995 311,62	100%

BUDGET PREVISIONNEL CHARGES 2024		
MLPN		% du total des Charges
ACHATS		3 800,00
	Energie (électricité...)	
605000	Achats Matériels et travaux	
606400	Fournitures de bureau et informatique	1 500,00
606300	autres achats	2 300,00
SERVICES EXTERIEURS		72 450,00
	Sous traitance générale	
	redevances de crédit bail	
613;614	location de locaux, charges locatives, loyers	49 400,00
6135	location de matériels et autres	8 850,00
6156;61553	entretien et maintenance	7 700,00
616	primes d'assurances	3 950,00
	études et recherche relative à la gestion	
6183;6185;6186	divers, documentation, frais de colloques, séminaires	2 550,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		88 326,74
621	Personnel extérieur à l'entreprise (intérim...)	800,00
622	prestation de service	
6226	rémunération d'intermédiaires et honoraires	18 386,74
623	information, publication	5 800,00
624800	transport de biens, transport collectif du personnel	2 000,00
6251	déplacements, missions, réceptions	25 500,00
626	frais postaux et de télécommunication	7 820,00
6275	Services bancaires et assimilés	1 020,00
628	autres postes de charges de fonctionnement	17 800,00
6288	actions pour les jeunes	9 200,00
IMPOTS, TAXES, et VERSEMENTS ASSIMILES		38 349,23
	Taxe sur salaires	30 173,63
	Participation à la formation professionnelle continue UNIFORMATION	8 175,61
	autres impôts et taxes (1% logement, ...)	
CHARGES DE PERSONNEL		742 036,32
	salaires bruts de la structure	520 739,40
	indemnités et avantages divers (chèques resto)	12 000,00
	charges patronales (URSSAF+retraite+assedic...)	191 986,19
	Variation de la provision (brut + charges) des congés payés	
	Autres charges de personnel (médecine travail, mutuelles...)	17 310,73
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0,00
651	redevance brevet	
CHARGES FINANCIERES		0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		50 349,33
	<u>Dotation aux amortissements</u>	21 000,00
	<u>Dotations aux provisions</u>	<u>29 349,33</u>
	<i>dotation pour provision indemnité départ à la retraite</i>	
	<i>dotation pour contentieux salariaux</i>	
	<i>dotation pour autres risques et charges</i>	
	Dot. aux prov. / risque de non réalisation à 100% des objectifs d'entrées en CEJ 2024	0,00
	Quote-part de crédits réservés pour n+1 au titre du CEJ	29 349,33
TOTAL DES COMPTES DE CHARGES		995 311,62

Partie 4 : Les orientations 2024

- 1) **Nouvelle CPO 2023/2024** (convention pluriannuelle d'objectif) avec les services de **l'Etat**.
 - a. Action socle MLPN, accompagnement global et poursuite du PACEA
 - b. Poursuite du Contrat Engagement Jeunes
 - c. Obligation de formation 16/18

- 2) **Accord cadre** régional 2022-2024 décliné par Mission Locale avec la **Région Nouvelle Aquitaine**.

- 3) Convention locale de partenariat renforcé avec **France Travail** avenant 2024, poursuivre nos **collaborations**

- 4) Promotion de l'apprentissage coordonnée avec les chambres consulaires, les CFA, Pôle Emploi

- 5) Poursuite de l'application « **Ma Mission Locale** » pour consultation de notre offre de service accueil, offres d'emploi, ateliers, actualités.

- 6) Organisation d'actions autour de l'orientation et de la promotion **des métiers et des entreprises** en lien avec le **plan d'action de l'ERIP 2024** (ERIP Espace Régional d'information de Proximité) porté par la MLPN. Nous avons postulé à l'obtention du **label ERIP** pour le Périgord Noir sur 3 ans 2024/2027.

- 7) Participation au **CLEE** (Comité Local Ecole Entreprise) du Périgord Noir.

- 8) Participation avec les lycées du territoire à la mise en place de la réforme du **lycée professionnel**

- 9) Poursuite d'un plan d'action concerté avec les partenaires **santé**.

- 10) **Logement** : Partenariat avec la résidence habitat jeunes en Périgord Noir et travail concerté avec le SPEP (service public de l'emploi de proximité) et les partenaires économiques sur le territoire autour de la mise en place d'un projet portant sur le logement des saisonniers (Prédemande fonds européens Leader Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale)

- 11) Poursuite des actions en lien avec la **culture** notamment organisation d'une scène ouverte.

- 12) Poursuite des travaux **mobilité** en lien avec le Pays du PN et les Communautés de communes.

- 13) Mise en œuvre des travaux de **Labellisation** des Missions Locales, nous continuons le travail engagé en **équipe** pour notre **projet associatif**

- 14) **S'adapter aux évolutions de la loi Plein Emploi** : organiser la représentation des ML au sein du comité des acteurs pour l'emploi départemental et local.

Annexe 1 : liste des membres du Conseil d'administration

MISSION LOCALE DU PERIGORD NOIR	
CONSEIL D'ADMINISTRATION	<i>Validation du 23/06/2023</i>
Collège des élus des collectivités territoriales	
Monsieur ROUSSET	Président du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
Monsieur PEIRO	Président du Conseil Départemental de la Dordogne
Monsieur DE PERETTI - Président	Pdt CC Sarlat Périgord Noir
Monsieur LAGARDE	Pdt ou son Représentant CC Vallée de l'Homme
Monsieur CASSAGNOLE	Pdt ou son Représentant CC Domme Villefranche du Périgord
Monsieur BONNEFON	Pdt ou son Représentant CC Pays de Fénelon
Monsieur BOUSQUET	Pdt ou son représentant CC Terrassonnais en PN Thenon Hautefort
Monsieur ORHAN	Pdt ou son Représentant CC Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède
Madame ANGLARD	Conseillère départementale
Collège des services de l'Etat	
Monsieur LAMONTAGNE	Préfet de la Dordogne
Madame CARRERE FAMOSE	DDETSPP
Madame WEBER ZYWOTKIEWICZ	Déléguee Territorial Pôle Emploi
Monsieur BRETENOUX	DRETSPP Nouvelle Aquitaine
Monsieur DIDON	DDT
Madame ECKMANN	DDRETSPP ex DDCSPP
Monsieur CAILLAUT	Inspection Académique
Monsieur VAQUEZ	AFPA Dordogne
Collège des partenaires économiques et sociaux	
Monsieur FAUVEL	Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie
Monsieur GOURAUD	Président de la Chambre de Métiers de la Dordogne
Monsieur GRANGER	Président de la Chambre d'Agriculture de la Dordogne
Monsieur CHATENOUD LAPIE	Président de l'Association Interprofessionnelle du Sarladais
Monsieur VERGNE	Représentant l'association Pays du Périgord Noir
Monsieur BOURDET	Union Départementale des Organisations Syndicales Représentatives des Salariés
Madame BOURRA	Président de l'Association Interprofessionnelle du Terrassonnais
Madame VERDIER	Représentant le Président de l'Espace Economie Emploi de Terrasson
Monsieur AUSSEDAT	Président Avenir Sarlat
Collège des associations et organismes concernés par les jeunes	
Madame Maryline ARNAUD	Président de la Caisse d'Allocations Familiales
Monsieur CORA	Président de l'Association ITINERANCE
Monsieur DOURSAT JALES	Président du Club Athlétique de Sarlat
Madame BOUTHIER	Présidente du GRETA DORDOGNE
Monsieur STIEVENARD	Président de l'Amicale Laïque de Sarlat
Monsieur LE RAY	Président de l'AIFS
Madame MANGIER	Présidente de l'association Temps Jeune
Madame PENICHON	Président d'Interm'aid 24
Monsieur PENSIVY	Président de l'UST

Espace Régional d'Information de Proximité - ERIP -

PERIGORD NOIR



Bilan 2023
Lundi 11 Décembre 2023



Merci à la Maison Familiale et Rurale de Salignac
pour leur accueil sympathique



Un label pour les ERIP

Le nouveau **contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP)** pour la période **2023-2028** :

- renouvellement des priorités partagées en Nouvelle-Aquitaine dans les domaines de la **formation et de l'orientation**.
- **affirmation d'un service public d'intérêt régional, ancré dans les territoires**, répondant à la variété des besoins d'information et de conseil des jeunes et des actifs tout au long de leur parcours de formation et de vie professionnelle.



Label Espace Régional d'Information de Proximité

la création du label « Espace Régional d'Information de Proximité » pour la période 2024-2026 adoptée le 16 octobre, en séance plénière a adopté à l'unanimité

2012

Espace métiers Aquitaine EMA PN

1 pôle principal – Sarlat
1 pôle relais – Terrasson

Depuis 2020

Espace Régional d'Information de Proximité ERIP PN

 Porteur /Coordinateur du label
Mission locale du Périgord Noir

 Plus de 15 partenaires sur le
territoire Périgord Noir

 Une équipe de partenaires
formée pour mener les actions
en *co-animation*

 2 comités de pilotage / an
1 plan d'action annuel

2023: réponse appel à projet
effectué

MISSIONS - 1-

Proposer un espace d'accueil – 1^{er}
niveau de renseignements.

L'ERIP est outillé avec un ensemble
de ressources documentaire,
informatique, numérique.

MISSIONS – 2-

La 2^{ème} mission est à l'échelle du
territoire avec la création d'un plan
d'actions autour de la question
formation, emploi ou autres thèmes
et ce de manière partenariale.

Le but est de mutualiser les actions.

L'ERIP s'inscrit dans un véritable
projet de territoire qui vit en fonction
de ses besoins.

Fréquentation des espaces (en nbre de personnes – chiffres 2023)



SARLAT



TERRASSON

355 personnes accueillies au sein des locaux de l'ERIP Périgord Noir

Périgord Noir

La 1^{ère} demande est liée à l'emploi : CV, LM ; recherche thématique : création de compte, orientation vers des partenaires, info formation

Les ateliers socles ouverts à tous

ATELIERS (en présentiel ou en distanciel)

Une programmation des ateliers :

Ateliers Aide au choix professionnels

- Des Idées des Métiers
- Des Compétences des Métiers
- Des ateliers adaptés à la demande

Atelier Connaissance du territoire

L'objectif de l'atelier est de permettre en un temps assez court de présenter un portrait du territoire et favoriser les échanges avec l'ensemble des participants et des animateurs.

Atelier Accès à la formation et développement des compétences

L'objectif de l'atelier est de présenter l'éventail des formations existantes et des dispositifs pour y accéder afin de « donner envie » aux participants de se former, à l'échelle du territoire local ou régional.

Info Apprentissage – visite des CFA, valorisation des offres



fréquence : tous les mois

public : DE ; scolaires ; salariés

Des ateliers d'aide aux choix professionnels ouverts à tous – 2023

public : DE ; scolaires ; salariés
fréquence : tous les mois

ATELIERS

33 ateliers réalisés pour un total de 98 personnes

Dont 1 atelier « Des Idées des Métiers » réalisé avec des élèves de 4^{ème} du collège de la Boétie + 1 atelier « Des Idées des Métiers » en délocalisé à Villefranche du Périgord

Une présentation de l'ERIP lors de l'action « les rendez vous de l'Orientation » auprès des familles du collège de Belvès + une présentation de l'ERIP auprès des élèves de 3^{ème} du collège St Joseph de Sarlat

En Périgord Noir, 263 codes Parcouréo ont été créés.



Traduire en projet professionnel son potentiel personnel



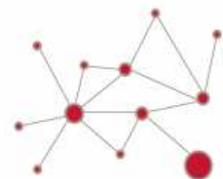
Identifier des métiers selon ses centres d'intérêts



Travailler sur ses compétences

Atelier socle 2 - Connaissance du territoire 2023

public : DE ; scolaires ; salariés



ATELIER 20 01 2023 – lycée Pré de Cordy Sarlat

14 participants

ATELIER 26 04 2023 – lycée Antoine de Saint Exupéry Terrasson

25 participants

TOTAL : 39 participants



Atelier socle 3 - Accès à la formation et développement des compétences 2023

12 ateliers réalisés pour un total de 208 personnes



L'expérimentation des POTENTIELS D'AVENIR

Dans le cadre de la convention stratégique régionale, la Région Nouvelle-Aquitaine et Pôle emploi ont proposé de mai à décembre 2023 une action innovante visant à détecter de nouveaux talents et permis aux chercheurs d'emplois de s'insérer dans onze secteurs professionnels porteurs (agriculture, industrie, santé, hôtellerie-restauration, transport, logistique, commerce, agro-alimentaire, sécurité, médico-social, BTP).

Cette action a été réalisée sous la forme d'ateliers, programmés sur l'ensemble du territoire de la Dordogne, tant en agence Pôle emploi que dans les ERIP volontaires pour accueillir des sessions d'une demi-journée jusqu'à 12 participants.

Chaque atelier a visé un secteur professionnel et s'est composé d'exercices de mise en situation sur les habiletés et savoirs être essentiels (MRS), suivis d'un temps d'échanges avec une entreprise du secteur professionnel et/ou un OF formant au secteur présenté.

Cette action n'est pas renouvelée en 2024 en partenariat avec le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine mais l'ERIP se propose d'être le relais d'information des ateliers Détection de Potentiel.



POTENTIELS D'AVENIR – chiffres 2023



198 personnes



40 ateliers en Périgord Noir



Propositions actions 2024 – 1^{er} semestre

JANVIER		LIEU
Judi 18 Janvier	Café créa	Sarlat
Mercrredi 24 au lundii 29 Janvier	COUP DE PROJECTEUR LOGISTIQUE Visite ludique et pédagogique pour découvrir les métiers de la logistique	Terrasson
Vendredii 26 & Samedii matin 27 Janvier	1 Ecole 1 Métier	Sarlat
FEVRIER		LIEU
Judi 8 février	Fil rouge recrutement saison HCR France Travail	Sarlat
Judi 8 février	Je teste un Métier En agence Pole emploi / France Travail	Sarlat & Terrasson
Vendredii 9 février	Fil rouge Envie de métiers Aide soignant.e JPO IFAS de Sarlat	Sarlat
Judi 15 février	Café créa	Sarlat
Judi 15 février	Fil rouge recrutement saison HCR France Travail	Le Bugue
Mercrredi 21 Février	Partir à l'étranger / en duplex avec 4LTrophy	Terrasson <u>présentiel</u> et <u>visio</u>

Mes notes :



Mission Locale Périgord noir

NOUVELLE-AQUITAINE



avec l'aide des
Communautés de Communes
du Périgord Noir



Ce document est cofinancé
par le Fonds social européen
dans le cadre du programme
«améliorer l'efficacité des
systèmes d'orientation et de
formation»